

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	40

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 986 653,55	14 263 894,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 722 759,55
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 986 653,55	14 986 653,55
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 303 275,00	13 561 285,29
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 415 537,54	147 179,67
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 010 347,58
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 718 812,54	15 718 812,54
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	30 705 466,09	30 705 466,09

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 521 620,00	0,00	5 309 730,00	5 309 730,00	5 309 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00	0,00	2 569 400,00	2 569 400,00	2 569 400,00
014	Atténuations de produits	2 459 865,00	0,00	2 264 284,00	2 264 284,00	2 264 284,00
65	Autres charges de gestion courante	300 010,00	0,00	371 013,00	371 013,00	371 013,00
Total des dépenses de gestion des services		9 605 279,00	0,00	10 514 427,00	10 514 427,00	10 514 427,00
66	Charges financières	310 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 034,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 015 313,00	0,00	11 193 427,00	11 193 427,00	11 193 427,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	271 239,00		793 226,55	793 226,55	793 226,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 471 239,00		3 793 226,55	3 793 226,55	3 793 226,55
TOTAL		13 486 552,00	0,00	14 986 653,55	14 986 653,55	14 986 653,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 707 562,00	0,00	13 592 304,00	13 592 304,00	13 592 304,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	208 480,00	0,00	116 480,00	116 480,00	116 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	0,00	195 010,00	195 010,00	195 010,00
Total des recettes de gestion des services		13 111 052,00	0,00	13 903 794,00	13 903 794,00	13 903 794,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 111 552,00	0,00	13 904 294,00	13 904 294,00	13 904 294,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	375 000,00		359 600,00	359 600,00	359 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		375 000,00		359 600,00	359 600,00	359 600,00
TOTAL		13 486 552,00	0,00	14 263 894,00	14 263 894,00	14 263 894,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	722 759,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 433 626,55
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	106 600,00	68 067,70	35 500,00	35 500,00	103 567,70
21	Immobilisations corporelles	852 280,00	624 550,04	824 510,00	824 510,00	1 449 060,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 000,00	124 128,37	354 300,00	354 300,00	478 428,37
	Total des opérations d'équipement	4 528 254,00	2 583 119,49	6 131 365,00	6 131 365,00	8 714 484,49
	Total des dépenses d'équipement	5 522 134,00	3 399 865,60	7 345 675,00	7 345 675,00	10 745 540,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 095 000,00	0,00	4 155 000,00	4 155 000,00	4 155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 095 000,00	0,00	4 155 000,00	4 155 000,00	4 155 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	338 000,00	15 671,94	243 000,00	243 000,00	258 671,94
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 955 134,00	3 415 537,54	11 743 675,00	11 743 675,00	15 159 212,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	375 000,00		359 600,00	359 600,00	359 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	375 000,00		559 600,00	559 600,00	559 600,00
	TOTAL	10 330 134,00	3 415 537,54	12 303 275,00	12 303 275,00	15 718 812,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	495 000,00	80 513,00	384 900,00	384 900,00	465 413,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 098 895,00	0,00	7 682 148,45	7 682 148,45	7 682 148,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 593 895,00	80 513,00	8 067 048,45	8 067 048,45	8 147 561,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 258 010,29	1 258 010,29	1 258 010,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 258 010,29	1 258 010,29	1 258 010,29
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	265 000,00	66 666,67	243 000,00	243 000,00	309 666,67
	Total des recettes réelles d'investissement	6 858 895,00	147 179,67	9 568 058,74	9 568 058,74	9 715 238,41
021	Virement de la section d'exploitation (4)	271 239,00		793 226,55	793 226,55	793 226,55

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 471 239,00		3 993 226,55	3 993 226,55	3 993 226,55
TOTAL		10 330 134,00	147 179,67	13 561 285,29	13 561 285,29	13 708 464,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 010 347,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 433 626,55

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 309 730,00		5 309 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 569 400,00		2 569 400,00
014	Atténuations de produits	2 264 284,00		2 264 284,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	371 013,00		371 013,00
66	Charges financières	550 000,00	0,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles	129 000,00	0,00	129 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		793 226,55	793 226,55
Dépenses d'exploitation – Total		11 193 427,00	3 793 226,55	14 986 653,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	344 600,00	344 600,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 155 000,00	0,00	4 155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 714 484,49		8 714 484,49
20	Immobilisations incorporelles (6)	103 567,70	0,00	103 567,70
21	Immobilisations corporelles (6)	1 449 060,04	0,00	1 449 060,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	478 428,37	215 000,00	693 428,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	258 671,94	0,00	258 671,94
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 159 212,54	559 600,00	15 718 812,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 592 304,00		13 592 304,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	116 480,00		116 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00		195 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	344 600,00	345 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 904 294,00	359 600,00	14 263 894,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	722 759,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	465 413,00	0,00	465 413,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 682 148,45	0,00	7 682 148,45
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 000 000,00	3 000 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	309 666,67	0,00	309 666,67
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		793 226,55	793 226,55
Recettes d'investissement – Total		8 457 228,12	3 993 226,55	12 450 454,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 010 347,58
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 258 010,29
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 521 620,00	5 309 730,00	5 309 730,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 047 500,00	2 469 000,00	2 469 000,00
605	Achats d'eau	325 000,00	323 000,00	323 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	540 000,00	950 000,00	950 000,00
6062	Produits de traitement	16 520,00	16 820,00	16 820,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100 700,00	93 800,00	93 800,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 700,00	2 700,00
6066	Carburants	7 000,00	13 400,00	13 400,00
6068	Autres matières et fournitures	89 850,00	101 000,00	101 000,00
611	Sous-traitance générale	20 350,00	11 000,00	11 000,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	17 000,00	17 000,00
6156	Maintenance	48 970,00	57 700,00	57 700,00
6161	Multirisques	26 000,00	57 200,00	57 200,00
617	Etudes et recherches	221 700,00	130 390,00	130 390,00
618	Divers	132 000,00	116 820,00	116 820,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	4 150,00	4 150,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	1 100,00	1 100,00
6237	Publications	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6244	Transports administratifs	0,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	700,00	700,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	1 200,00	9 000,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 100,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	23 000,00	23 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	274 500,00	272 300,00	272 300,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 380,00	1 000,00	1 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	5 500,00	2 500,00	2 500,00
6358	Autres droits	250,00	2 350,00	2 350,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	540 000,00	550 000,00	550 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00	2 569 400,00	2 569 400,00
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 465,00	14 855,00	14 855,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 263 409,00	1 441 445,00	1 441 445,00
6414	Indemnités et avantages divers	340 100,00	358 500,00	358 500,00
6415	Supplément familial	23 350,00	32 775,00	32 775,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	254 700,00	277 685,00	277 685,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	389 150,00	397 185,00	397 185,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 350,00	9 955,00	9 955,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 760,00	13 000,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits (7)	2 459 865,00	2 264 284,00	2 264 284,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 759 336,00	1 630 000,00	1 630 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	700 529,00	634 284,00	634 284,00
65	Autres charges de gestion courante	300 010,00	371 013,00	371 013,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	21 000,00	21 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	300 000,00	300 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	50 013,00	50 013,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 605 279,00	10 514 427,00	10 514 427,00
66	Charges financières (b) (8)	310 000,00	550 000,00	550 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	310 000,00	540 000,00	540 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 034,00	129 000,00	129 000,00
6713	Dons, libéralités	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	75 034,00	105 000,00	105 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 015 313,00	11 193 427,00	11 193 427,00
023	Virement à la section d'investissement	271 239,00	793 226,55	793 226,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 200 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 200 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 471 239,00	3 793 226,55	3 793 226,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 471 239,00	3 793 226,55	3 793 226,55
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 486 552,00	14 986 653,55	14 986 653,55

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 707 562,00	13 592 304,00	13 592 304,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 423 610,00	6 996 277,00	6 996 277,00
70118	Autres ventes d'eau	61 000,00	61 000,00	61 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 635 250,00	1 677 077,00	1 677 077,00
70128	Autres taxes et redevances	448 330,00	460 942,00	460 942,00
704	Travaux	580 000,00	454 902,00	454 902,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	631 760,00	655 777,00	655 777,00
7064	Locations de compteurs	2 064 050,00	2 304 904,00	2 304 904,00
7068	Autres prestations de services	55 900,00	80 225,00	80 225,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	451 300,00	450 000,00	450 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	297 362,00	284 000,00	284 000,00
7088	Autres produits activités annexes	59 000,00	167 200,00	167 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	208 480,00	116 480,00	116 480,00
748	Autres subventions d'exploitation	208 480,00	116 480,00	116 480,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	195 010,00	195 010,00
752	Revenus des immeubles	195 000,00	195 000,00	195 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 111 052,00	13 903 794,00	13 903 794,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 111 552,00	13 904 294,00	13 904 294,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	375 000,00	359 600,00	359 600,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	375 000,00	344 600,00	344 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		375 000,00	359 600,00	359 600,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 486 552,00	14 263 894,00	14 263 894,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	722 759,55
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 986 653,55
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	106 600,00	35 500,00	35 500,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 600,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	31 500,00	31 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	852 280,00	824 510,00	824 510,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	75 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	330 000,00	330 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	120 000,00	40 000,00	40 000,00
2154	Matériel industriel	413 010,00	17 590,00	17 590,00
2155	Outillage industriel	0,00	3 320,00	3 320,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	103 000,00	103 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	25 000,00	25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	82 630,00	162 000,00	162 000,00
2182	Matériel de transport	148 040,00	131 000,00	131 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 600,00	6 600,00	6 600,00
2184	Mobilier	7 000,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	35 000,00	354 300,00	354 300,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	337 300,00	337 300,00
238	Avances commandes immo. incorp.	35 000,00	17 000,00	17 000,00
101001	Opération d'équipement n° 101001 (5)	1 498 500,00	1 488 615,00	1 488 615,00
101002	Opération d'équipement n° 101002 (5)	50 000,00	0,00	0,00
101003	Opération d'équipement n° 101003 (5)	2 979 754,00	4 642 750,00	4 642 750,00
Total des dépenses d'équipement		5 522 134,00	7 345 675,00	7 345 675,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 095 000,00	4 155 000,00	4 155 000,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	1 870 000,00	1 870 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	295 000,00	285 000,00	285 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 095 000,00	4 155 000,00	4 155 000,00
45810	TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (6)	338 000,00	243 000,00	243 000,00
45812	DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		338 000,00	243 000,00	243 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 955 134,00	11 743 675,00	11 743 675,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	375 000,00	359 600,00	359 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	375 000,00	344 600,00	344 600,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	235 000,00	234 700,00	234 700,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	13 600,00	13 600,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	100 000,00	78 800,00	78 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	40 000,00	17 500,00	17 500,00
	Charges transférées	0,00	15 000,00	15 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		375 000,00	559 600,00	559 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 330 134,00	12 303 275,00	12 303 275,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 415 537,54
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	495 000,00	384 900,00	384 900,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	452 000,00	335 900,00	335 900,00
1313	Subv. équipt Départements	25 000,00	31 000,00	31 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	18 000,00	18 000,00	18 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 098 895,00	7 682 148,45	7 682 148,45
1641	Emprunts en euros	4 098 895,00	5 682 148,45	5 682 148,45
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 593 895,00	8 067 048,45	8 067 048,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 258 010,29	1 258 010,29
1068	Autres réserves	0,00	1 258 010,29	1 258 010,29
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 258 010,29	1 258 010,29
45820	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (PRIVÉS/PUBLICS) (5)	265 000,00	243 000,00	243 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		265 000,00	243 000,00	243 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 858 895,00	9 568 058,74	9 568 058,74
021	Virement de la section d'exploitation	271 239,00	793 226,55	793 226,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 200 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
28031	Frais d'études	3 200 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 471 239,00	3 793 226,55	3 793 226,55
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 471 239,00	3 993 226,55	3 993 226,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 330 134,00	13 561 285,29	13 561 285,29

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	147 179,67
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 010 347,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 718 812,54
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX UR RESEAU EAP 150202

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 126 843,08	a 1 397 259,41	1 488 615,00	b 1 488 615,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	492 653,62	50 980,97	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	492 653,62	50 980,97	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 522 830,86	1 172 743,73	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	9 522 830,86	1 172 743,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	111 358,60	173 534,71	1 488 615,00	1 488 615,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	88 890,60	153 813,11	1 381 665,00	1 381 665,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	22 468,00	19 721,60	106 950,00	106 950,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 885 874,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101002 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE 150201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	885 097,93	a 47 955,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	885 097,93	47 955,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	885 097,93	47 955,40	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-47 955,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101003 (1)
LIBELLE : PROTECTION DES CAPTAGES ARNIERE SUR ITON 140201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 176 919,24	a 1 137 904,68	4 642 750,00	b 4 642 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	683 357,84	101 208,10	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	683 357,84	101 208,10	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	390 513,00	937 896,61	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	248 550,00	35 875,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	141 963,00	902 021,61	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 048,40	98 799,97	4 642 750,00	4 642 750,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 048,40	0,00	4 199 315,00	4 199 315,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	98 799,97	443 435,00	443 435,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 780 654,68
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO5996-BU02	28/12/2009	1 131 200,00	0,00	42 039,71	0,00	1 131 200,00
LT-CP1402-ME3M + 0,76-BU02	14/06/2021	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00	0,00	3 700 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 831 200,00	3 700 000,00	42 039,71	0,00	4 831 200,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					33 840 188,63									
1641 Emprunts en euros (total)					33 840 188,63									
0012674B-C700166-BU02	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	10/01/2013	30/06/2013	4 000 000,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	1,456	1,483	EUR	S	C	O	A-1
10000216163-BU02	CREDIT AGRICOLE	09/08/2016	23/08/2016	23/11/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,873	EUR	T	P	O	A-1
1912-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	04/05/2020	04/05/2020	04/05/2021	1 282 322,87	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
1914-BU02	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	28/12/2016	30/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	A	C	O	A-1
1928-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	28/03/2021	28/03/2021	28/06/2021	37 177,93	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	P	O	A-1
1929-BU02	SOCIETE GENERALE	13/11/2009	30/06/2010	30/06/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,198	EUR	A	C	O	A-1
A141007J-BU02	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,289	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,609	1,642	EUR	T	C	O	A-1
CO1507-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2008	05/01/2009	31/03/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.32% à barrière 6.1% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,320	3,411	EUR	T	C	O	A-1
CO5996-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2009	30/12/2010	02/01/2013	2 019 250,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,682	EUR	X	X	O	A-1
CP1402-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/06/2021	17/04/2023	17/07/2023	3 700 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,490	EUR	T	C	O	A-1
MIN535341-BU02	SFIL CAFFIL	23/10/2019	30/10/2020	01/02/2021	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,860	0,876	EUR	T	P	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS537997#001-BU02	SFIL CAFFIL	12/07/2021	01/12/2021	01/03/2022	633 871,70	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,152	EUR	T	C	O	A-1
MON285292-BU02	DEXIA CL	09/07/2020	01/07/2020	01/01/2021	48 510,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,478	EUR	A	C	O	A-1
MON519113-BU02	SFIL CAFFIL	20/12/2017	29/12/2017	01/01/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,055	EUR	A	X	O	A-1
MON524304-BU02	SFIL CAFFIL	26/07/1999	26/09/1999	01/01/2000	19 056,13	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	5,150	EUR	A	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-CP1402-ME3M + 0,76-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/06/2021	14/06/2021	29/12/2022	0,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.76)-Floor -0.76 sur Moyenne Euribor 3M	0,220	0,223	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 634 633,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 634 633,00									
10001952/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001378-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	76 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001384-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	46 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1002878-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	15 240,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1004219-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2008	22/07/2008	22/07/2009	753 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10042191/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	1 507 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10080861/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	662 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10092361/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10094011/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	18/06/2009	18/06/2010	350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10205671/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	14/01/2010	14/01/2010	13/12/2011	124 617,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10380611/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2014	10/04/2014	17/06/2014	21 276,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					37 474 821,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		18 988 752,83					1 868 542,39	566 599,24	0,00	91 355,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 288 752,83					1 868 542,39	530 853,27	0,00	91 355,61
0012674B-C700166-BU02	N	0,00	A-1	1 333 333,40	5,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	3,950	266 666,66	56 196,72	0,00	0,00
10000216163-BU02	N	0,00	A-1	38 522,03	3,64	F	Taux fixe à 0.87 %	0,873	10 150,07	302,09	0,00	25,37
1912-Réam-BU02	N	0,00	A-1	1 208 332,78	18,34	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	39 764,04	59 812,47	0,00	37 920,05
1914-BU02	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,25	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor -0.79 sur Euribor 3M	3,070	150 000,00	87 483,14	0,00	272,10
1928-Réam-BU02	N	0,00	A-1	34 939,43	18,24	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	1 348,16	1 325,86	0,00	7,18
1929-BU02	N	0,00	A-1	3 120 000,00	12,50	F	Taux fixe à 4.06 %	4,198	240 000,00	123 478,14	0,00	324,80
A141007J-BU02	N	0,00	A-1	600 000,00	2,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	2,482	200 000,00	14 385,92	0,00	4 223,39
A141007J-BU02/1	N	0,00	A-1	800 000,00	4,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	2,482	200 000,00	25 380,76	0,00	0,00
CO1507-BU02	N	0,00	A-1	1 577 590,00	15,00	V	Euribor 3M(Postfixé) + 1.57	3,756	103 448,00	74 050,23	0,00	19 473,03
CO5996-BU02	N	0,00	A-1	1 131 200,00	13,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,682	80 800,00	38 753,35	0,00	9 401,08
CP1402-BU02	N	0,00	A-1	0,00	29,99	F	Taux fixe à 1.46 %	0,000	61 666,66	27 196,32	0,00	11 214,15
MIN535341-BU02	N	0,00	A-1	1 812 352,45	17,83	F	Taux fixe à 0.7 %	0,702	94 812,67	12 437,93	0,00	1 970,40

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS537997#001-BU02	N	0,00	A-1	475 403,78	2,92	F	Taux fixe à 0.15 %	0,152	158 467,92	632,39	0,00	39,62
MON285292-BU02	N	0,00	A-1	39 670,00	8,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,478	4 420,00	170,29	0,00	13,85
MON519113-BU02	N	0,00	A-1	864 935,16	15,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,055	255 792,35	9 120,26	0,00	6 405,47
MON524304-BU02	N	0,00	A-1	2 473,80	1,00	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	1 205,86	127,40	0,00	65,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 700 000,00					0,00	35 745,97	0,00	0,00
LT-CP1402-ME3M + 0,76-BU02	N	0,00	A-1	3 700 000,00	0,29	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.76)-Floor -0.76 sur Moyenne Euribor 3M	2,902	0,00	35 745,97	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		519 827,40					282 607,68	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		519 827,40					282 607,68	0,00	0,00	0,00
10001952/01-BU02	N	0,00	A-1	5 280,00	1,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
1001378-BU02	N	0,00	A-1	5 073,33	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 073,33	0,00	0,00	0,00
1001384-BU02	N	0,00	A-1	3 080,00	0,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 080,00	0,00	0,00	0,00
1002878-BU02	N	0,00	A-1	1 016,00	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 016,00	0,00	0,00	0,00
1004219-BU02	N	0,00	A-1	50 200,00	0,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 200,00	0,00	0,00	0,00
10042191/01-BU02	N	0,00	A-1	258 103,87	1,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	129 051,95	0,00	0,00	0,00
10080861/01-BU02	N	0,00	A-1	100 027,03	1,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 013,54	0,00	0,00	0,00
10092361/01-BU02	N	0,00	A-1	5 280,00	1,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
10094011/01-BU02	N	0,00	A-1	58 333,37	1,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 166,66	0,00	0,00	0,00
10205671/01-BU02	N	0,00	A-1	24 923,40	2,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 307,80	0,00	0,00	0,00
10380611/01-BU02	N	0,00	A-1	8 510,40	5,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 418,40	0,00	0,00	0,00

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 508 580,23					2 151 150,07	566 599,24	0,00	91 355,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 508 580,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2020-10-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, station d'épuration, réservoirs	60	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements des constructions	15	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, bassin de décantation et d'oxygénation	30	13/10/2020
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris, puits de forage	40	13/10/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	13/10/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	13/10/2020
L	Matériel industriel	8	13/10/2020
L	Outillage industriel d'eau, traitement de l'eau potable	10	13/10/2020
L	Service de distribution d'eau, traitement de l'eau potable	15	13/10/2020
L	Service d'assainissement	10	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements divers bâtiments légers	15	13/10/2020
L	Matériel de transport	8	13/10/2020
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	13/10/2020
L	Mobilier	10	13/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
Provision pour risque et charge	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	01/07/2018	831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		831 003,83	831 003,83	0,00	831 003,83

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 499 600,00	I 2 499 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 155 000,00	2 155 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 870 000,00	1 870 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	285 000,00	285 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		344 600,00	344 600,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	344 600,00	344 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 499 600,00	3 415 537,54	0,00	5 915 137,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 793 226,55	III 3 793 226,55
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 793 226,55	3 793 226,55
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000 000,00	3 000 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	793 226,55	793 226,55

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 793 226,55	147 179,67	2 010 347,58	1 258 010,29	7 208 764,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 915 137,54
Ressources propres disponibles	IV 7 208 764,09
Solde	V = IV – II (6) 1 293 626,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	102 275,80	0,00	243 000,00	243 000,00
45 TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (5)	102 275,80	0,00	243 000,00	243 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	102 275,80	0,00	243 000,00	243 000,00
RECETTES (b)	194 196,85	66 666,67	243 000,00	309 666,67
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	194 196,85	66 666,67	243 000,00	309 666,67
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	194 196,85	66 666,67	243 000,00	309 666,67

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS RECETTES (A SUBDIVISER PAR MABDAT)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	155 590,09	15 671,94	0,00	15 671,94	
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	155 590,09	15 671,94	0,00	15 671,94	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	155 590,09	15 671,94	0,00	15 671,94	
RECETTES (b)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
140201/2014 Protection des captages d'Arnières budget eau	10 806 943,00	0,00	10 806 943,00	2 297 695,56	4 642 750,00	3 866 497,44
190204/2019 RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS SAINT ANDRE	1 212 574,78	0,00	1 212 574,78	1 220 846,94	0,00	0,00
150201/2015 SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE	1 004 895,91	0,00	1 004 895,91	933 053,33	0,00	71 842,58
150202/2015 TRAVAUX RESEAUX AEP	20 500 000,00	0,00	20 500 000,00	11 524 102,49	1 488 615,00	7 487 282,51

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190202/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU FONCT	5 625 056,70	0,00	5 625 056,70	3 964 056,70	1 661 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	10,60	0,00	10,60
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	5,00	0,00	5,00	3,60	0,00	3,60
Adjoint administratif terr.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,00	0,00	49,00	37,00	6,80	43,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	11,00	0,00	11,00	7,00	2,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	1,00	1,80	2,80
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		61,00	0,00	61,00	47,60	6,80	54,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	449	0,00	3-3-2°	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	562	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.